

Schnyder Erika

Spécisme : quelles pistes pour sortir d'une société maltraitante ?

Cosignataires : 0

Date de dépôt : 20.05.21

DIAF

Dépôt

Le spécisme est le terme généralement utilisé pour désigner toute discrimination à l'égard des animaux n'appartenant pas à l'espèce humaine, considérés comme êtres inférieurs pouvant être exploités, commercialisés et tués pour notre consommation et nos intérêts. Cette vision a favorisé le développement d'une société anthropocentrée, où des milliards d'animaux sont maltraités et massacrés chaque année dans le monde.

Dénoncée depuis l'Antiquité, la discrimination envers les animaux est devenue un enjeu sociétal majeur. Elle a récemment donné naissance à un mouvement contestataire international et fait même son apparition dans les programmes de plusieurs partis politiques. Dans la mouvance actuelle des préoccupations climatiques et environnementales, le spécisme soulève de plus en plus d'interrogations et de prises de conscience. Il génère en effet des problèmes graves d'ordre éthique, social, sanitaire, écologique, économique et financier. Il banalise et légitime la violence quotidienne envers des êtres dont la sentience, les intérêts et les besoins fondamentaux, ainsi que les capacités sociales et cognitives, scientifiquement reconnus, sont totalement négligés et/ou niés.

Dans le canton de Fribourg, en 2019, ce sont plus de 31 millions d'animaux terrestres voués à la consommation qui ont été abattus, sans compter les importations de chair animale. En 2020, ce chiffre s'est encore élevé à environ 32 millions. Ce chiffre représente plus du tiers des animaux abattus pour être consommés en Suisse (80 millions au total pour tout le pays), pour le seul canton de Fribourg. La maltraitance animale n'a jamais été considérée comme une priorité.

A l'instar du COVID-19, les dernières grandes zoonoses mortelles ont toutes émergé dans un contexte d'exploitation et de maltraitance animales, surtout à des fins alimentaires. Le phénomène s'accélère et menace la santé publique et l'économie. Or, dans nos sociétés, nous réalisons et surconsomons trop de produits d'origine animale, dont on connaît les effets perturbateurs, voire néfastes sur la santé humaine et qui sont causes de maladies le plus souvent graves voire nouvelles, inconnues et non curables. Cette surproduction génère, quant à elle, de grandes quantités de gaz à effet de serre, a une empreinte hydrique élevée et pollue considérablement notre environnement.

Tout cela engendre des coûts faramineux supportés par l'Etat et les citoyens.

En 2019, le gouvernement fribourgeois a entendu la Coalition animaliste (COA) qui l'a ensuite interpellé à plusieurs reprises sur ce qui précède. Or, force est de constater que ce phénomène tend à inquiéter un nombre toujours plus important de personnes, des agriculteurs aux scientifiques et mérite que l'on s'y intéresse plus sérieusement.

Aussi, je pose au Conseil d'Etat les questions suivantes :

1. Quelle est aujourd'hui la position du Conseil d'Etat face au défi qu'est le spécisme ?
 2. Comment peut-il l'intégrer comme un axe prioritaire de sa politique publique ?
 3. Quelles pistes et mesures envisage-t-il pour lutter contre les problèmes décrits ci-dessus et évoluer vers une société sans exploitation animale et cohabitant plus justement avec les animaux ?
 4. Quelles démarches pourrait-il entreprendre auprès du Conseil fédéral pour l'aider à agir dans ce sens et conférer progressivement aux animaux des droits fondamentaux, tout en favorisant l'adaptation économique et sociale du pays ?
-